

MARCHE AUX PUCES DU 14 JUILLET 2025

RIVERAINS

A l'occasion de la Fête Nationale, le marché aux puces se tiendra autour des complexes sportifs (*rue du Vieil Dieu de l'entrée du parking du complexe sportif Pierre de Coubertin jusqu'à l'intersection du chemin du Noir Fouant, l'avenue des Sports, la rue de Linselles dans sa partie comprise entre la rue Marceau et la rue de Verdun, la rue des 4 Frères Delattre jusqu'à l'intersection de la rue de l'Europe et la rue Henri Dunant*) de 8h à 17h. Cette année, l'organisation de cette manifestation a été confiée à **l'association sportive « Flandre Joyeuse »**, le prix pour un emplacement de 4 mètres linéaire sera de 5€ (paiement uniquement en espèces ou par chèque).

Modalités d'inscription :

- **Remplir le bulletin au dos du présent document et vous présenter à l'une des permanences qui se tiendront au club house Decottignies, Avenue des Sports à Comines.**
- **Renseignements : Mme Niquet tél : 06.29.15.74.23**

- **Le samedi 24 Mai de 9h30 à 15h30**

Une permanence complémentaire pourrait se tenir ultérieurement (**sous réserve de places disponibles**).

La réservation d'un emplacement est nominative (un ou plusieurs emplacement(s) par personne majeure présentant une pièce d'identité)

AUCUNE RESERVATION NE SERA ENREGISTREE

- **SANS PRESENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITE D'UNE PERSONNE MAJEURE.**
- **AUCUN EMPLACEMENT NE SERA ATTRIBUE LE JOUR DE LA MANIFESTATION.**
- **AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE, COURRIER OU COURRIEL.**
- **JUSTIFICATIF DE DOMICILE MENTIONNANT L'ADRESSE DU RIVERAIN**

** Pour les personnes ne pouvant se déplacer : remettre la pièce d'identité ou sa copie, ainsi que le bulletin d'inscription à la personne vous représentant le jour des inscriptions.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Titulaire de la pièce d'identité n° :

Délivrée le par.....

Ne pas remplir

Rue : N° d'emplacement :

Vous avez obtenu l'autorisation de participer à une vente au déballage dans le cadre des festivités de la Fête Nationale. La vente au déballage est réservée aux particuliers et commerçants cominois.

- *Je reconnais avoir reçu lors de mon inscription une copie du règlement intérieur*
 - **POUR LES PARTICULIERS :**
Je déclare sur l'honneur
 - *ne pas être commerçant*
 - *ne vendre que des objets usagers et personnels (art. 310-2 du code du commerce)*
 - *ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R312-9 du code pénal)*
 - **POUR LES COMMERCANTS COMINOIS :**
 - *N° de carte de commerçant :*
 - *Nature des marchandises vendues :*

NB : Aucun remboursement du coût de la réservation ne sera effectué sauf en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.

Fait à COMINES, le

SIGNATURE :

Conformément à la loi informatique et libertés et au règlement général à la protection des données RGPD, les données personnelles ne sont collectées que pour la participation à ce vide-greniers du 14 juillet 2025. Ces informations ne seront conservées que pour une durée d'un an.

VENTE AU DEBALLAGE DU 14 JUILLET 2025

RIVERAINS - ACCUSE DE RECEPTION

COUPON A REMETTRE AU PARTICIPANT

L'association sportive « Flandre Joyeuse » atteste avoir reçu le paiement de 5€ pour un emplacement de 4 mètres linéaire :

N° Emplacement : Rue

Nom et prénom :